

FINANCES

LES GRANDS PROBLEMES ECONOMIQUES

Répercussions de la dépréciation du franc. — Importance de la question des changes. — Première relation de cause à effet.

La dépréciation du franc pose un problème dont l'exceptionnelle gravité ne saurait échapper au monde du commerce et de la banque. L'étude de ses données s'impose à ceux qu'intéresse le développement de nos relations commerciales avec la France, dont il constitue la base.

La dépréciation du franc permet d'exprimer en deux chiffres précis et froids, l'appauvrissement de la France, le degré d'épuisement où elle est parvenue, la diminution de sa vitalité économique au sortir de la guerre. De dix neuf cents et une fraction avant la guerre, la valeur du franc est tombée à douze environ. C'est dire qu'indépendamment de ses pertes en hommes et en matériel et de sa dette extérieure qui atteint trente milliards, la fortune de la France subit à l'étranger une diminution de quarante pour cent. Telles sont les données du problème qui nous montrent la France riche de gloire, mais pauvre d'or, démunie des choses indispensables à son relèvement économique.

Mais si elle est appauvrie elle n'est pas ruinée, si sa dette extérieure a grossi, elle n'est pas insolvable et si sa vitalité économique est diminuée, elle n'est pas épuisée. Nous devons prendre pour acquis que la France possède encore des richesses dont le total défie le mathématicien, que son sol est toujours le plus riche du monde et que la guerre n'a en rien diminué les admirables qualités de ses enfants. Nous reportant au passé nous devons constater que toute guerre a été suivie d'une formidable période d'expansion économique du pays vainqueur et que vraisemblablement la France va entrer dans une période d'activité dont le monde n'a peut être pas vu la pareille.

Nous nous trouvons en présence d'un pays momentanément appauvri, d'un client de tout premier ordre, un peu gêné pour payer comptant, qui ne demande qu'à acheter à notre prix, précisément ce que nous avons à vendre. Convient-il de lui fermer notre porte et de lui faire montre de telles exigences qu'il se voit forcé de chercher ailleurs ce dont il a besoin? Et tout d'abord à l'issue de cette guerre, pendant laquelle notre industrie métallurgique a grandi sans cesse, sommes-nous en mesure de refuser de vendre au client qui se présente?

Pouvons-nous courir sans danger le risque d'un arrêt de nos usines, de nous exposer au chômage à l'heure où le prolétariat est inquiet, où le peuple gronde en présence de la vie chère?

Ces questions nous sommes allés tour à tour les poser à M. Ponsot, consul général de France, au lieutenant de Clerval, son attaché commercial, à M. Beaubien, celui de nos agents de change qui avec M. Branchaud son associé, est au fait des choses financières de France, à M. Beaudry-Leeman, l'administrateur général de la Banque d'Hochelaga, dont la formation intellectuelle est toute française et qui applique à notre grande banque canadienne, quelques-unes des méthodes qui ont permis aux maisons de banque de France de compter parmi les plus grandes et les plus puissantes du monde. Mais de par tradition les diplomates ne prononcent jamais de paroles en l'air: ce sont gens qui tournent sept fois dans la bouche la langue avant de parler. Quant aux banquiers ils sont discrets et n'entrent pas volontiers dans les précisions sur lesquelles pourtant portent leur métier.

Des restrictions des uns, de la discrétion des autres, des aperçus excessivement intéressants du problème des changes se dégagent, des perspectives inattendues s'ouvrent sur notre vie commerciale de demain. La question politique même se pose, la responsabilité directe du gouvernement s'engage puisqu'il s'agit de savoir si en refusant de tenir compte de la perte au change l'administration canadienne des douanes ne commet pas au préjudice de nos importateurs, une injustice, ne se rend pas coupable d'une illégalité manifeste. Enfin il faut savoir si l'admission à la cote des valeurs françaises, dont notre portefeuille contient des millions, ne s'impose pas dès aujourd'hui en Bourse; s'il n'existe pas une première relation de cause à effet entre la fermeture de notre marché aux vins et aux liqueurs fines françaises et la diminution de nos exportations en France qui pour le seul mois d'août s'est traduite par un manque à vendre de soixante-dix millions de dollars.

Les questions posées dans cet article qui déjà dépasse son cadre, recevront, chacune à son tour, la réponse exacte et précise qu'elle comporte.

PAIEMENT DE RECLAMATIONS POUR ACCIDENTS

Au cours de l'année 1918, les compagnies d'assurances contre les accidents au Canada ont payé en réclamations pour accidents la somme de \$725,-815, nous dit un rapport publié sous la direction du surintendant des assurances par le ministère des Finances.